

## Déclaration préalable – CSE Central juin 2020

Bonjour,

Tout d'abord, nous vous espérons toutes et tous, ainsi que vos proches, en bonne santé.

La France vit depuis le lundi 15 juin un nouvel épisode de la gestion de crise sanitaire Covid-19. Les annonces du Président de la République dimanche soir doivent amener Bouygues Telecom à faire évoluer ses positions sur bien des points.

Nous demandons depuis le tout début de la crise que Bouygues Telecom revoie les modalités de mise en œuvre du télétravail, à la lumière des enseignements de ces derniers mois.

Les avantages du télétravail, devenu une réalité pour la majorité d'entre nous, sont nombreux :

- Il a démontré son efficacité
- Il garantit un meilleur équilibre pro-perso : pas de temps de trajet, meilleure concentration, stress diminué
- Il contribue à notre image de marque, développe notre attractivité et notre fidélité en tant que salarié
- Il nourrit la politique RSE du Groupe Bouygues Telecom, entreprise citoyenne et ancrée dans son époque

Nous avons, au fil de nos déclarations en CSE partout en France et en CSE Central, porté la voix des salariés qui sont très nombreux à attendre un mouvement de fond sur ce sujet de la part de l'entreprise. Il est indispensable d'avancer et de moderniser l'accord existant en abordant, notamment, les points ci-dessous :

- L'ouverture du télétravail à tous les salariés, sans restriction
- Son lieu d'exercice, en ne se limitant pas au domicile
- Sa fréquence et les modalités de sa mise en œuvre (jours – forfait), plus souples et agiles qu'aujourd'hui
- Les moyens mis à la disposition : équipements de bureau, matériel informatique, outils de communication, etc...
- Les modalités de prise en charge des frais inhérents à l'exercice du télétravail : prise en charge des aménagements nécessaires, restauration, couverture des frais divers, etc...
- La mise en place de formations dédiées, de guides de bonnes pratiques, de communautés d'entraide ou d'échanges
- Le renforcement des mesures visant à garantir la protection de l'équilibre pro-perso des salariés

Nous avons obtenu que la négociation de l'accord de quantification d'intéressement soit reportée, comme les derniers textes de loi nous le permettent, à la fin du mois d'août.

D'une part, nous, FO Bouygues Telecom et RCBT, voulons pouvoir procéder à cette négociation avec une meilleure connaissance des impacts de la crise Covid-19 sur nos prévisions budgétaires à fin 2020.

D'autre part, il est indispensable de s'appuyer sur des éléments budgétaires fiables afin de négocier au juste niveau et d'enrayer la baisse constante de l'intéressement sur ces dernières années, baisse qui n'est en rien le reflet de l'investissement des salariés et des résultats de l'entreprise.

Monsieur le Président, nous espérons que ce CSE Central sera l'occasion pour vous de répondre à nos demandes exprimées de longue date et qui sont restées sans réponse.

- Les salariés qui ont travaillé sur le terrain et/ou sur les sites pendant le confinement méritent une prime. Au risque de mettre leur santé et celle de leurs proches en danger, ils ont œuvré au quotidien pour maintenir les services fixe et mobile à nos clients
- Les objectifs du second semestre doivent être revus pour prendre en compte les effets de la crise et rester réalistes et, par conséquent, motivants
- Les projets doivent être priorités afin d'être plus riches de sens à l'action de chacun au quotidien

Concernant l'organisation du travail et des présences, nous souhaitons une nouvelle fois attirer votre attention sur la nécessité de bien prendre en compte la situation de chacun dans la planification des retours progressifs sur site et sur la pose des congés d'été.

Le taux d'occupation des sites, dont le plafond est aujourd'hui fixé à 50%, doit également garantir que les consignes de distanciation sociale sont respectées.

Nous concluons cette déclaration en saluant à nouveau l'ensemble des collaborateurs de Bouygues Telecom et de ses filiales qui se sont investis, ont fait preuve de la plus grande capacité d'adaptation, ont exprimé toutes leurs compétences, permettant ainsi à notre entreprise de traverser cette période de crise dans les meilleures conditions.

Nous vous remercions de votre écoute et, même si la situation sanitaire s'améliore, continuez à prendre soin de vous et de vos proches.

